

N/REF : 11/06/2025 9H05 C:262833 I:30525
V/REF : 20250610051304
V/Email reçu le Mercredi 11/06/2025 a 9H05

REGIE IMMOBILIA

**5 BOULEVARD EDOUARD REY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 6 ROSERAIE
6 ALLEE DE LA ROSERAIE
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 12 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 06 DE LA ROSERAIE MEYLAN
M QUINTANA MATHIEU 06 79 40 14 21

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE DE RELEVAGE HS

Donneur d'ordre : M. N. DELAMARCHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 11/06/2025 A 14H00
INTERVENTION DEPUIS LE POSTE DE RELEVAGE EP EN PRESENCE DU GARDIEN
LEVAGE DU REGULATEUR
LA POMPE FONCTIONNE BIEN

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 12/06/25 a 10H39 M. N. DELAMARCHE

FF LCOMPTER Email envoyé le 11/06/25 a 16H03 M. . QUERMONNE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	personnel electricien		1	57,34	57,34
TOTAL H.T.					57,34
T.V.A. a 10,00%					5,73
TOTAL T.T.C.En EURO					63,07

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN